



**SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL  
11 NOVEMBRE 2014**

- PRÉSENTS** : Mme I. GIANNATTASIO, Vice-Présidente  
Mme C. HERZIG DAVIDOVIC, Secrétaire
- Mmes M. CALAME, A.-M. PUTTON et C. STROUDINSKY  
MM. R. BONO, C. BRUHIN, R. HUGON et B. SCHOPFER
- M. R. GUNTER, Maire  
M. X. BEUCHAT, Adjoint  
M. P. BOUVIER, Adjoint
- EXCUSÉS** : Mmes V. MORON et M. GAY  
M. A. GOMEZ et P. MEYLAN

En l'absence de Mme la Présidente, la séance est ouverte à 20h05 et présidée par **Mme la Vice-Présidente**.

**1. APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 14 OCTOBRE 2014**

Aucune remarque n'étant formulée, le procès-verbal est approuvé par 7 oui et une abstention.

**2. COMMUNICATIONS DU BUREAU DU CONSEIL MUNICIPAL**

**a) Décisions prises lors de l'Assemblée générale de l'Association des communes genevoises**

Suite au courrier de l'ACG du 7 novembre 2014, **Mme la Vice-Présidente** demande si l'un des Conseillers(ères) a l'intention de faire opposition à la décision rendue le 29 octobre dernier, soumise au droit d'opposition des Conseils municipaux (art. 60C LAC), relative à la participation pour la période 2014-15-16 du Fonds intercommunal aux subventions d'investissement octroyées à la contribution de la rénovation du Grand Théâtre, pour un montant total de CHF 3'000'000.--, versé sur 3 années.

Aucun(e) Conseiller(ère) municipal(e) ne souhaite faire valoir son droit d'opposition.  
Il est donc pris acte de cette décision.

**b) Conseil municipal du 9 décembre 2014**

**Mme la Vice-Présidente** rappelle que le dernier Conseil est traditionnellement suivi d'une fondue

qui sera cette année dégustée au Carnotzet. Elle remercie d'ores et déjà les bonnes volontés qui se dévoueront pour donner un coup de main.

### c) Soirée de la Commune du 20 novembre 2014

**Mme Spencer** procède rapidement à un tour de table pour collecter les réponses de chaque Conseiller(ère).

## 3. COMMUNICATIONS DE M. LE MAIRE

### a) Burkina Faso

**M. Gunter** souhaite faire un bref résumé de son voyage au Burkina Faso. Il précise que le groupe a eu de la chance de pouvoir rentrer car l'aéroport a été fermé pendant une semaine suite à des manifestations. M. Lädemann, Président de l'Association, avait prévu de rester plus longtemps pour rencontrer d'autres intervenants, ce qui n'a malheureusement pas été possible à cause des émeutes, mais il a pu rentrer le jour prévu.

**M. Gunter** relève l'investissement conséquent de Victor, la personne référente sur place et gestionnaire de l'infrastructure, (la majeure partie des terrains cultivés a été cédée à l'Association par sa famille). Il a organisé, samedi 18 octobre, le 12<sup>ème</sup> anniversaire de l'ouverture du centre. Pour cette manifestation, il y a eu passablement d'invités (plus d'une centaine), notamment l'Adjoint du Maire de Pô (ville très étendue de 10'000 habitants), des délégués de l'éducation nationale, des représentants des ministères de la région ainsi que les élèves accompagnés de leurs parents.

Le dimanche, une rencontre avec une partie des élèves ainsi que les membres de l'Association des femmes s'occupant entre autres des cultures avait été planifiée.

**M. Gunter** indique quelques chiffres :

- en 2013 - 2014, 129 élèves ont fréquenté l'enseignement général (de la 4<sup>ème</sup> à la terminale, selon le système français, la terminale étant l'année du BAC);
- 13 élèves ont suivi un enseignement professionnel, soit un apprentissage en construction métallique,
- malheureusement, les classes de section mécanique sur automobile et menuiserie n'ont pu être ouvertes par manque d'apprenti.

Le gouvernement burkinabé reconnaît l'Association de la Champagne comme ONG officielle depuis 3 ans. Il avait également fait une promesse de soutien, non seulement financier mais également sur le plan de la fréquentation des élèves et de l'engagement des enseignants. Rien n'a été fait à ce jour, toutefois avec les changements de gouvernement à prévoir, peut-être cela va-t-il évoluer.

Concernant les cultures, un arrosage goutte à goutte a été installé sur une grande partie des cultures maraîchères, qui de fait se portent bien (oignons, choux, tomates et poivrons, pour certaines, 2 récoltes par an). Maïs, millet et sésame sont également cultivés; le tout, céréales et légumes, ramassé manuellement par l'Association des femmes. **M. Gunter** rappelle que certains élèves font 15 km à pied pour se rendre au centre et viennent le matin le ventre vide, il est donc absolument nécessaire de les nourrir à midi. Grâce à l'arrivée d'eau, les récoltes sont bonnes et le surplus a même pu être vendu. Le champ de 20 hectares a été défriché, dessouché et labouré à l'aide du tracteur fourni par le groupement des communes (famille Terrier) il y a deux ans. Malheureusement ils ne savent pas encore comment faire fonctionner le semoir, il est prévu de le leur montrer l'an prochain. Ces cultures sont complétées par un élevage de porcs et un moulin est actuellement en fonction.

**M. Gunter** trouve important de continuer à soutenir ce projet et encourager l'extraordinaire travail

de Victor. Il pense qu'il sera très difficile pour eux de s'en sortir sans le soutien financier des communes tout au moins avant que le gouvernement burkinabé n'y participe officiellement.

**M. Gunter** rappelle que 40% des enfants ne sont pas scolarisés dans le pays et dans les campagnes, ce pourcentage grimpe à 60%. L'école primaire est gratuite mais les fournitures sont aux frais des parents ... Il y a environ 50 enfants par classe, tous degrés confondus ...

**M. Gunter** conclut en disant que le projet et l'infrastructure mise en place valent la peine de continuer.

Un repas de soutien sera organisé au printemps 2015. En outre une présentation sera planifiée pour les Conseillers(ères) municipaux(pales) des communes de la Champagne, notamment le visionnage d'un film tourné pendant ce voyage.

#### **b) Réaménagement du centre du village**

**M. Beuchat** communique que lors de la présentation du projet de réaménagement du centre du village, prévue le 18 novembre prochain à 20h00, un changement de l'emplacement de l'actuelle déchetterie de la Ruelle sera envisagé. En effet, suite à l'étude des aménagements planifiés, M. Chabot, Urbaplan, pense que cette dernière devrait être déplacée.

L'idée serait de la diviser. 4 containers resteraient près de la salle communale et seraient utilisés lors des manifestations et par les habitants du chemin de l'Ecole; 6 containers seraient installés côté route de Bellegarde. Ce partage permettra de récupérer de l'espace lors du réaménagement et agrandira le parc de récupération, 8 containers actuels contre 10 futurs.

**M. Beuchat** lui a bien précisé que le budget n'est malheureusement pas extensible. Il trouverait cependant dommage de ne pas faire ce déplacement, représentant un coût d'environ CHF 80'000.--, trouvant qu'il est judicieux pour répondre aux besoins de la population.

**Mme Putton** demande quels containers resteraient à côté de la salle communale.

**M. Beuchat** lui répond qu'il s'agira d'un container verre, deux pour les ordures ménagères et un papier/carton. Le PET et l'ALU sont généralement évacués facilement lors des manifestations grâce aux chariots de tri.

**Mme Putton** trouverait judicieux d'implanter tout de même 1 container PET et 1 ALU vers la salle communale.

**M. Hugon** s'interroge sur l'option de la route de Bellegarde.

**M. Beuchat** explique que plusieurs solutions ont déjà été proposées mais que toutes suggèrent des nuisances (sous les fenêtres de la villa ou trop près de la route, ce qui pourrait induire un tourisme parasite) et que la solution présentée semble être la plus convaincante.

**M. Beuchat** rassure l'ensemble des Conseillers(ères) en précisant qu'il ne s'agit-là que de l'avant-projet, qu'un projet sera ensuite établi (et validé) et qu'il y a un statu quo au niveau du nombre des places de parking.

#### **c) Réaménagement des chemins de Champlong et Raclerets**

**M. Beuchat** informe le Conseil municipal qu'il est toujours en contact avec Citec pour le réaménagement des chemins de Champlong et des Raclerets. Le prochain point de situation se fera après leur réunion avec la Direction générale des transports (DGT) qui doit se tenir en début de semaine prochaine. Pour l'instant, le coût de l'avant-projet est un peu plus élevé que le budget mais il est toutefois sensé de poursuivre et ne pas renoncer tout de suite à une des propositions car une fois les soumissions lancées, le marché étant plutôt favorable, il se pourrait que cela crée une surprise à la baisse.

**M. Beuchat** s'engage à tenir le Conseil municipal et la commission de l'aménagement, de l'environnement et de l'énergie informés de la suite de ce dossier. Il précise en outre que le mandat se poursuivra jusqu'aux appels d'offres.

**d) Pont de Pougny**

Certains Conseillers(ères) s'enquièrent au sujet de la fin des travaux. En effet, de nombreux signaux laissent penser que le pont n'est pas encore terminé.

**M. Beuchat** pense qu'ils attendent peut-être la fin de certains délais de recours (arrêté portant sur la mise en circulation mixte cycles/piétons du nouveau trottoir traversant le pont) avant de finaliser les travaux.

**e) Jardin d'enfants - garderie les Crocolions**

**M. Bouvier** constate que le secteur social se porte bien et communique que les soucis liés au parascolaire et à la garderie semblent résolus.

Lors du dernier comité des Crocolions, renouvelé à l'unanimité, il a été indiqué un bon résultat pour l'an dernier, malgré un bénéfice de la Fête des Enfants 2014 relativement catastrophique. L'excédent sera utilisé cette année suite au maintien du même budget en 2015 malgré l'engagement d'une stagiaire.

**M. Bouvier** souligne en outre et avec plaisir qu'une vingtaine de personnes étaient présentes à cette séance (hors membres du comité), ce qui indique un fort intérêt de la part des habitants pour le fonctionnement de cette structure d'accueil.

**f) Sorties de ski**

**M. Bouvier** annonce que, conformément aux discussions au sein de la commission des affaires sociales, sports et loisirs, les sorties de ski 2015 seront organisées conjointement avec les communes d'Avusy et d'Avully. Pour le même budget, 4 sorties sont planifiées au lieu de 3. Une lettre explicative, identique dans les trois Communes, sera envoyée à tous les habitants. Cette décision est tout à fait circonspecte compte tenu des participations chancynoises passées.

**M. Hugon** pense que c'est une excellente initiative.

**M. Bruhin** demande si les cars, pour autant qu'il y en ait plusieurs, partent tous depuis Avusy.

**M. Bouvier** répond par l'affirmative, en effet le rendez-vous est fixé au Centre communal d'Athenaz pour tout le monde.

**g) Festival Antigél**

**M. Bouvier** indique qu'à la prochaine séance du Conseil municipal, il sera en mesure de donner plus d'informations à ce sujet.

**h) Rencontre avec M. Barthassat**

**M. Hugon** demande quels seront les sujets abordés lors de cette séance.

**M. Gunter** indique les différents points concernant la mobilité, le groupe de travail au sujet de la route d'évitement, la position actuelle du Conseil d'Etat par rapport à celle-ci, invalidant quelque peu l'arrêté concernant l'approbation du PDcom mentionnant ses différentes variantes possibles. De plus, la Commune souhaite connaître concrètement quelles sont les mesures envisagées (ainsi que leurs délais d'application) pour modérer le trafic sur les routes de Bellegarde et Valleiry dont il est fait mention dans le dernier communiqué du Conseil d'Etat.

**M. Beuchat** suggère d'aller à l'essentiel compte tenu du temps compté pour ce rendez-vous.

**M. Bruhin** évoque le fait que dans le PDCant 2010-2030, la route de Chancy n'est pas considérée comme pénétrante dans le Canton et suggère que cela soit également abordé.

#### **4. RAPPORT DE COMMISSION**

##### **a) Rapport de la commission des finances du 16 octobre 2014**

**Mme la Vice-Présidente** passe la parole à **M. Bono**.

**M. Bono** résume la teneur du rapport, faisant notamment référence à l'adaptation des indemnités et frais de représentation des Maire et Adjoints.

**M. Bono** indique que la commission des finances a eu une grosse discussion au sujet des différents investissements relatifs aux acquisitions de certaines parcelles, mais qu'ils sont soutenus à l'unanimité.

**M. Gunter** tient à préciser en outre l'augmentation de la péréquation financière intercommunale pour 2015, mais qu'il faut bien retenir qu'il s'agira d'une année exceptionnelle.

Le rapport stipule également les amortissements complémentaires prévus permettant, entre autres, une certaine souplesse en vue des investissements à venir.

**M. Gunter** précise que la prudence sur les rentrées des personnes physiques est légèrement plus importante avec une marge de 5% sur les montants annoncés. En effet, pour 2014, le budget contenait le montant exact prévu par l'Etat, mais à ce jour, les prévisions ont été revues à la baisse, soit CHF 150'000.-- de moins qu'initialement annoncés.

**M. Gunter** mentionne encore que quasiment toutes les propositions des commissions ont pu être satisfaites.

**Mme Putton** demande ce que représente les 20% mentionnés au point 05.00.301.00.

**M. Beuchat** lui explique qu'il s'agit du temps que l'un des employés communaux va consacrer à des tâches administratives et techniques (bâtiments, déchetteries, suivi de travaux, etc...), plus aisément dévolues à une personne connaissant le village plutôt qu'un externe. Ce temps n'étant plus consacré à de l'entretien (espaces verts ou bâtiment), il sera compensé par l'ajout d'un service externalisé.

#### **5. PROJETS DE DÉLIBÉRATIONS**

##### **a) Proposition relative au budget de fonctionnement annuel 2015, au taux des centimes additionnels ainsi qu'à l'autorisation d'emprunter**

**Mme la Vice-Présidente** donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 8 oui.

Aucune autre remarque n'étant formulée, **Mme la Vice-Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 8 oui.

**b) Proposition relative à la fixation du montant minimum de la taxe professionnelle communale pour l'année 2015**

**Mme la Vice-Présidente** donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 8 oui.

Aucune autre remarque n'étant formulée, **Mme la Vice-Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 8 oui.

**c) Proposition relative aux indemnités allouées en 2015 aux Maire et Adjointes**

**Mme la Vice-Présidente** donne lecture du projet de délibération et demande ensuite aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote sur l'entrée en matière.

L'entrée en matière est acceptée à l'unanimité, soit par 8 oui.

**M. Bono** souligne qu'une adaptation des frais de représentation des Maire et Adjointes a également été acceptée par la commission des finances et donc budgétée pour 2015.

Aucune autre remarque n'étant formulée, **Mme la Vice-Présidente** demande aux membres du Conseil municipal de bien vouloir se prononcer par un vote.

La délibération est acceptée à l'unanimité, soit par 8 oui.

**Mme la Vice-Présidente** tient à remercier le Maire et les Adjointes pour tout le travail fourni ces dernières années.

**M. Gunter** souhaite également remercier la commission des finances pour son aval quant à l'augmentation des indemnités. Il revient sur l'idée de s'adjoindre les services d'un technicien mais précise toutefois qu'il est pour l'instant préférable de travailler avec le personnel existant, ce qui contribuera à décharger l'Exécutif et le secrétariat mais qui ne signifie toutefois pas que la charge de travail de l'Exécutif soit réellement amoindrie. Il souhaite que le travail cordial entre les différentes entités se maintienne et que chacun puisse faire confiance aux autres. En effet, une augmentation des indemnités n'est finalement pas aussi importante qu'une ambiance bienveillante. Pour terminer et au vu des autres communes de même taille, les indemnités de Chancy se trouvent maintenant dans la moyenne.

**M. Bono** souligne avec plaisir les échanges de qualité entre les différentes parties faisant fonctionner la Commune qui a beaucoup évolué ces dernières années impliquant une charge de travail qui s'est fortement accrue.

**6. PROPOSITIONS INDIVIDUELLES ET QUESTIONS. INFORMATIONS DES COMMISSIONS****a) Commission des relations publiques et de la communication**

**M. Putton** annonce le délai de reddition des articles du prochain ChancyLien au 28 novembre 2014.

**M. Bono** mentionne que le contenu du nouveau site internet a bien avancé et remercie les Conseillers(ères) de bien vouloir aller le consulter et donner leur « feedback » au secrétariat.

**M. Hugon** propose qu'il y ait une statistique de fréquentation du site actuel afin de pouvoir comparer l'évolution après la mise en ligne du nouveau site.

**b) Soirée des nouveaux habitants**

**M. Hugon** revient sur cette manifestation et trouve que les participants étaient plus nombreux cette année que l'an précédent. Toutefois, cela concerne principalement les familles qui ont acheté des appartements.

**M. Gunter** ne souhaite pas renoncer à son organisation malgré la faible participation. Il indique par ailleurs que c'est malheureusement le cas dans toutes les communes.

**M. Bouvier** précise que certaines communes invitent les présidents des sociétés / associations afin de présenter leurs activités.

**Mme Putton** suggère que la présentation diffusée lors de cette soirée soit mise en ligne pour que les nouveaux habitants puissent aller la consulter.

**c) Film « Far West »**

**Mme Calame** mentionne qu'il poursuit sa petite vie et qu'entre autres le film est parti à Lyon avec un représentant d'un groupe de résistants.

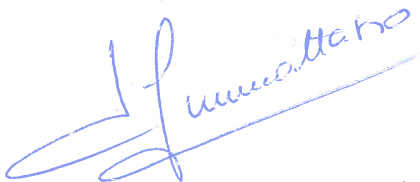
**d) Divers**

**M. Hugon** évoque l'émission diffusée récemment sur Léman Bleu et notamment l'intervention du Maire de Laconnex faisant référence à la différence de traitement entre les communes et entre autres, le manque de considération de l'ACG pour les intérêts des petites communes de plus en plus fréquent. Les préoccupations des communes comme Lancy ou Onex n'ayant incontestablement rien en commun avec celles de la Champagne.

**M. Gunter** lui répond qu'effectivement, compte tenu du nouveau statut juridique de l'ACG, le poids des communes n'est plus le même, puisque les voix sont proportionnelles au nombre d'habitants (auparavant, une commune = une voix). En revanche, créer une nouvelle association des petites communes, comme suggéré lors de l'émission, ne servirait vraisemblablement à rien. Il est plus opportun de s'associer régionalement pour traiter de certains sujets.

Concrètement des réunions régulières sont organisées entre les communes de la Champagne. En outre, dans le cadre de son développement Bernex a intégré les communes de la Champagne prenant conscience des répercussions de cet essor sur les communes voisines, notamment au niveau du trafic.

**Mme la Vice-Présidente** lève la séance à 21h40.



La Vice-Présidente du Conseil municipal  
Isabelle Giannattasio



La Secrétaire du Conseil municipal  
Corinne Herzig Davidovic



La Secrétaire  
Joëlle Noverraz

